



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé  
de l'environnement

## Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734\*02

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection  
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat  
compétente en matière d'environnement*

**Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative**

Cadre réservé à l'administration

Date de réception  
**11/03/2017**

Dossier complet le

N° d'enregistrement  
**2017. AA9. DP. 00396**

### 1. Intitulé du projet

Déviation de la rue des Iris à Vichy

### 2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

#### 2.1 Personne physique

Nom

Prénom

#### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Vichy Communauté

Nom, prénom et qualité de la personne  
habilitée à représenter la personne morale

Monsieur le Président Claude Malhuret

RCS / SIRET

201010711363000101

Forme juridique

EPCI

**Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1**

### 3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
6°) infrastructures routières d) routes d'une longueur inférieure à 3km	Chaussée 2x1voies, piste cyclable, trottoir piéton, espaces verts largeur totale : 15m - longueur : 155m

### 4. Caractéristiques générales du projet

**Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire**

#### 4.1 Nature du projet

Déviation de la rue des Iris à Vichy, sur la portion en sens unique qui borde le centre hospitalier.

Le projet comprendra une chaussée 2x1voies de 6,50m, une piste cyclable double sens de 3m, un trottoir piéton de 2m et des bandes d'espaces verts arborés. L'emprise totale de la nouvelle infrastructure est de 15m sur une longueur de 155m.

La portion déviée sera démolie et renaturée (espace vert ou jardins familiaux).

#### **4.2 Objectifs du projet**

Le projet vise à améliorer la desserte du quartier des Garets à Vichy actuellement limitée par une portion de la rue des Iris très étroite et donc en sens unique. Pour cela, plutôt que d'élargir la portion en sens unique de la rue des Iris, il est plus pertinent de raccorder la portion de la rue des Iris en double sens avec l'avenue de la Liberté pour apporter une certaine fluidité de circulation.

#### **4.3 Décrivez sommairement le projet**

##### **4.3.1 dans sa phase de réalisation**

Le projet consiste à construire une nouvelle infrastructure routière en restant à peu près au niveau du terrain naturel.

##### **4.3.2 dans sa phase d'exploitation**

Une étude de trafic réalisée en 2011 indiquait que l'avenue de la Liberté serait fréquenté par environ 200 véhicules par jour sur le tronçon entre la rue de Bordeaux et le centre hospitalier.

Une faible partie de ce trafic poursuit en direction du quartier des Garets. Ainsi, un trafic de l'ordre de 50-80 véhicules par jour est attendu sur la déviation de la rue des Iris.

**4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?**

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Déclaration d'utilité publique

**4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli**

Déclaration d'utilité publique

**4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées**

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Largeur d'emprise de la nouvelle infrastructure (chaussée + piste cyclable + trottoir + espaces verts + fossé)	15m 155m
Longueur	0,23ha
Surface aménagée	

**4.6 Localisation du projet**

Adresse et commune(s)  
d'implantation

Communes : Vichy et Cusset  
Adresse : entre l'avenue de la  
Liberté à Cusset et la rue des  
Iris à Vichy

Coordonnées géographiques<sup>1</sup>

Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_ Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ : Long. 3 ° 43 ' 86 " 8 Lat. 46 ° 12 ' 29 " 88

Point d'arrivée : Long. 3 ° 43 ' 84 " 51 Lat. 46 ° 12 ' 16 " 52

Communes traversées :

**4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?**

Oui  Non

**4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?**

Oui  Non

**4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?**

**4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?**

Oui  Non

**Si oui, de quels projets se compose le programme ?**

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

jardins familiaux

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui  Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :  
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

PLU de Cusset (7/2/07) : zone AU  
PLU de Vichy (31/3/06) : zone AU

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui  Non

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
en zone de montagne ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Cusset est classée en zone montagne Concert° de D'AE
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Plan de prévention du bruit dans l'environnement des communes de Vichy et Cusset

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PPR inondation PPR retrait gonflement des argiles Ces PPR sont approuvés
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
d'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
<b>Ressources</b>	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	déficitaire uniquement en matériaux de fondation et structure de chaussée qui seront des matériaux d'apport. Projet très proche des niveaux du terrain naturel.
<b>Milieu naturel</b>	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Potagers
<b>Risques et nuisances</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Retrait - gonflement des argiles
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Commodités de voisinage</b>	Est-il source de bruit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	50-80 véhicules jours (poids lourds interdits) dont une partie du trafic existe déjà sur la voie sens unique existante devant être déviée.
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ? <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ? <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/></p>			Eclairage public urbain ordinaire
<b>Pollutions</b>	<p>Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ? <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p>			Pollution générée par les 50-80 véhicules/jour attendus A déduire : la pollution générée par le trafic existant sur la voie sens unique devant être déviée.
	<p>Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>			Rejets d'eaux pluviales dans le réseau d'eaux pluviales existant via un fossé d'infiltrations pour limiter les rejets. A déduire, les rejets hydraulique de la voie existante.
	<p>Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ? <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/></p>			
<b>Patrimoine / Cadre de vie / Population</b>	<p>Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ? <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/></p>			
	<p>Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ? <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p>			Modification des jardins potagers familiaux. La route existante sera démolie et restituée aux jardiniers.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Il ne semble pas nécessaire de réaliser une étude d'impact pour la déviation de 155m de la rue des Iris pour les raisons suivantes :

- projet de très petite ampleur : 15m de large, 155m de long, 0,23ha de surface aménagée, 0,068ha restitués au jardins
- le trafic attendu est très faible : de l'ordre de 50-80 véhicules par jour dont une proportion importante existe déjà sur la voie existante en sens unique
- l'impact sur les riverains est quasi-nul
- le milieu traversé n'est pas véritablement naturel dans la mesure où il s'agit de potagers dont une partie pourra être restituée en lieu et place de la voie démolie.

*Signature*  
*DATE*

## 8. Annexes

### 8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	L'annexe n°1 intitulée « Informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publiée</b> ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	<b>Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42°</b> : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>

### 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

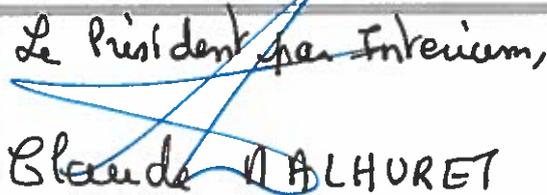
Objet
Annexes 1, 2, 3 et 4 listées précédemment

## 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à  le

Signature

~~Le Président par Interim,~~  
  
 Blanche ALHURET

# Vichy Communauté

Communauté d'Agglomération

Déviation de la rue des Iris à Vichy

**Formulaire Cerfa n°14734\*02**

de demande d'examen au cas par cas préalable à la  
réalisation d'une étude d'impact

# Vichy Communauté

Communauté d'Agglomération

Déviation de la rue des Iris à Vichy

## **Annexe n°1**

à la demande d'examen au cas par cas préalable à la  
réalisation d'une étude d'impact

# Vichy Communauté

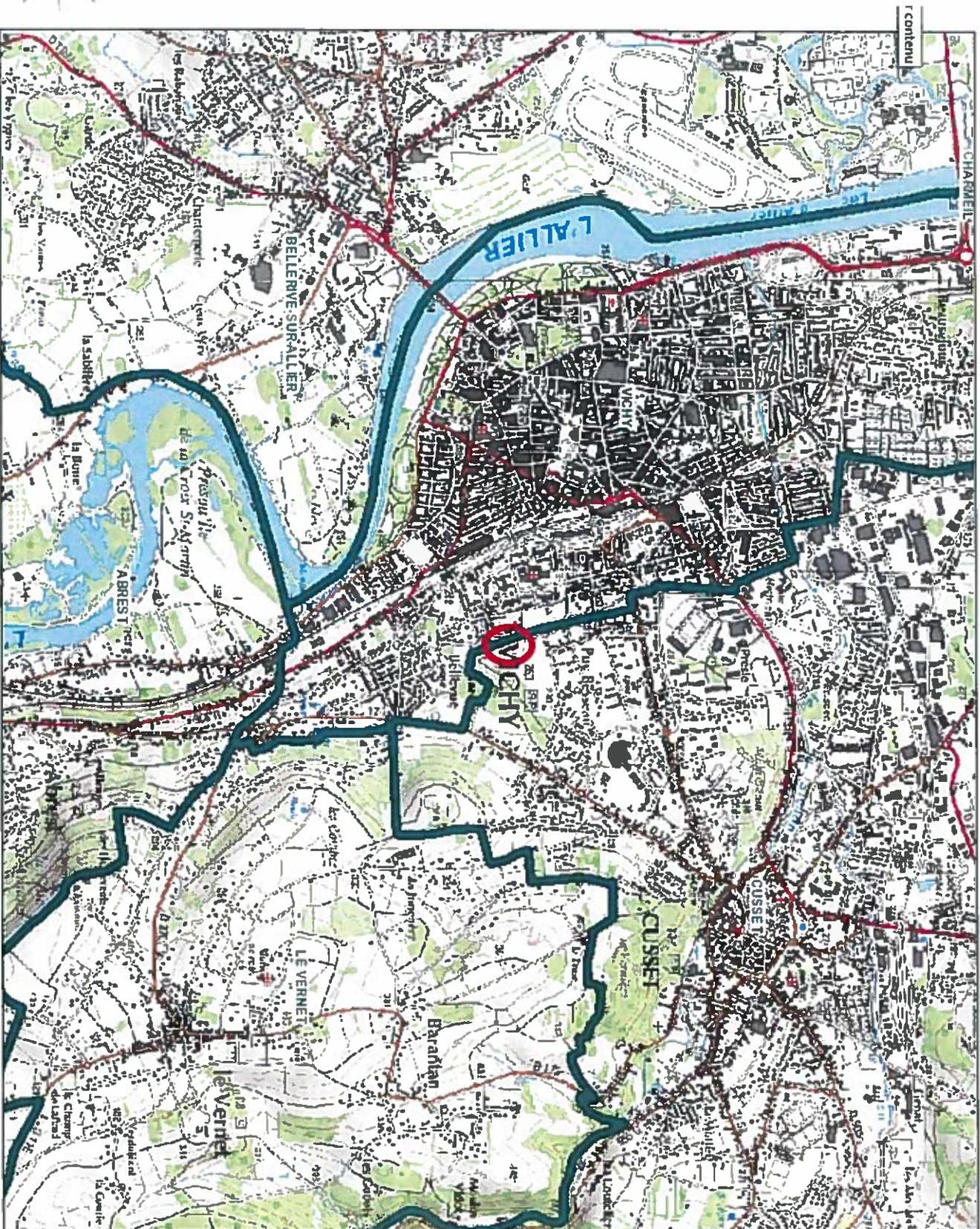
Communauté d'Agglomération

Déviation de la rue des Iris à Vichy

## **Annexe n°2**

à la demande d'examen au cas par cas préalable à la  
réalisation d'une étude d'impact

# Plan de situation du projet au 1/25000



Edité le 22/12/2016

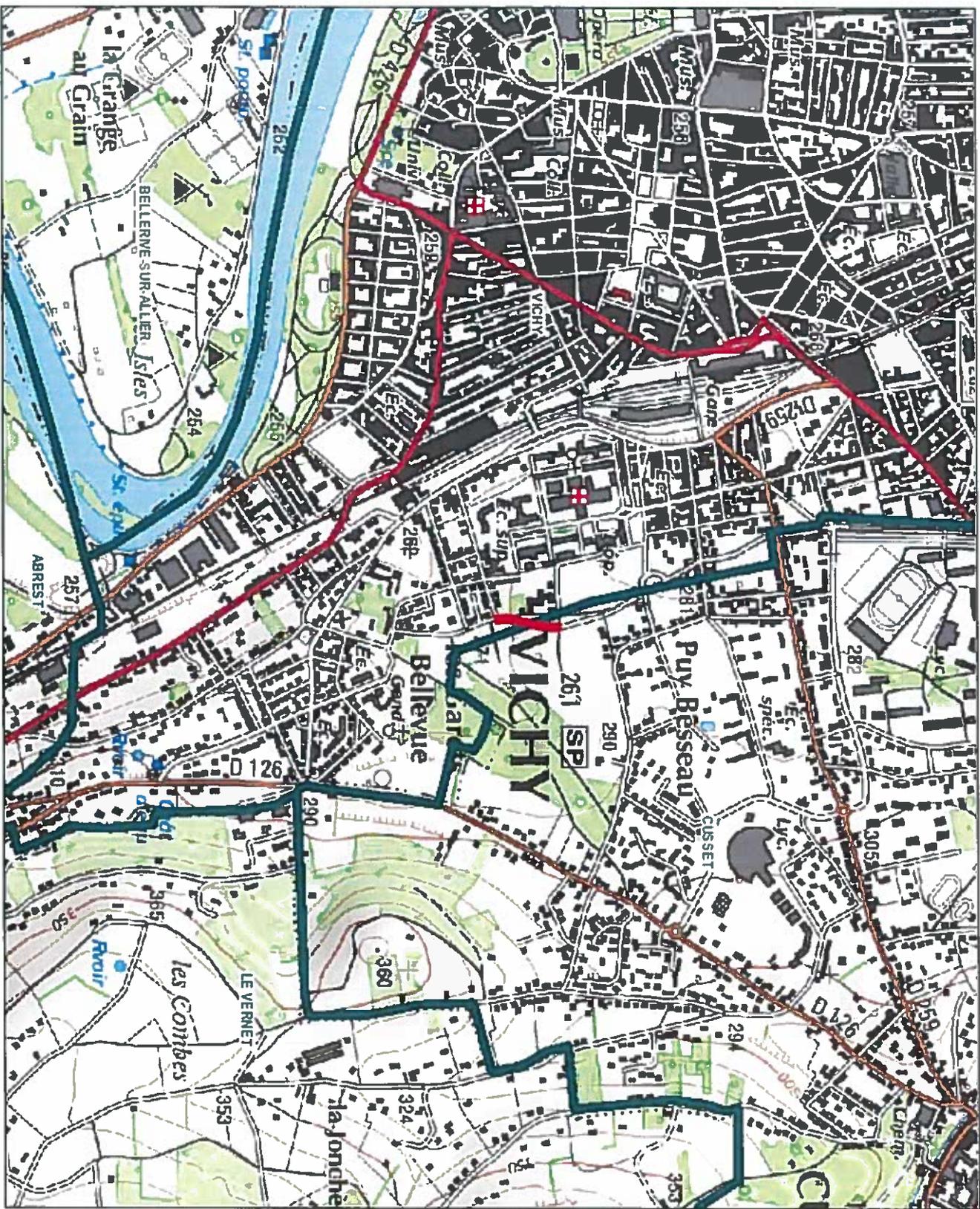
Sources:  
SIG - CA Vichy Val d'Allier

Echelle: 1:25 000





Plan de situation du projet au 1/12500



Edité le 22/12/2016

Sources:  
SIG - CA Vichy Val d'Allier

Echelle: 1:12 500



# Vichy Communauté

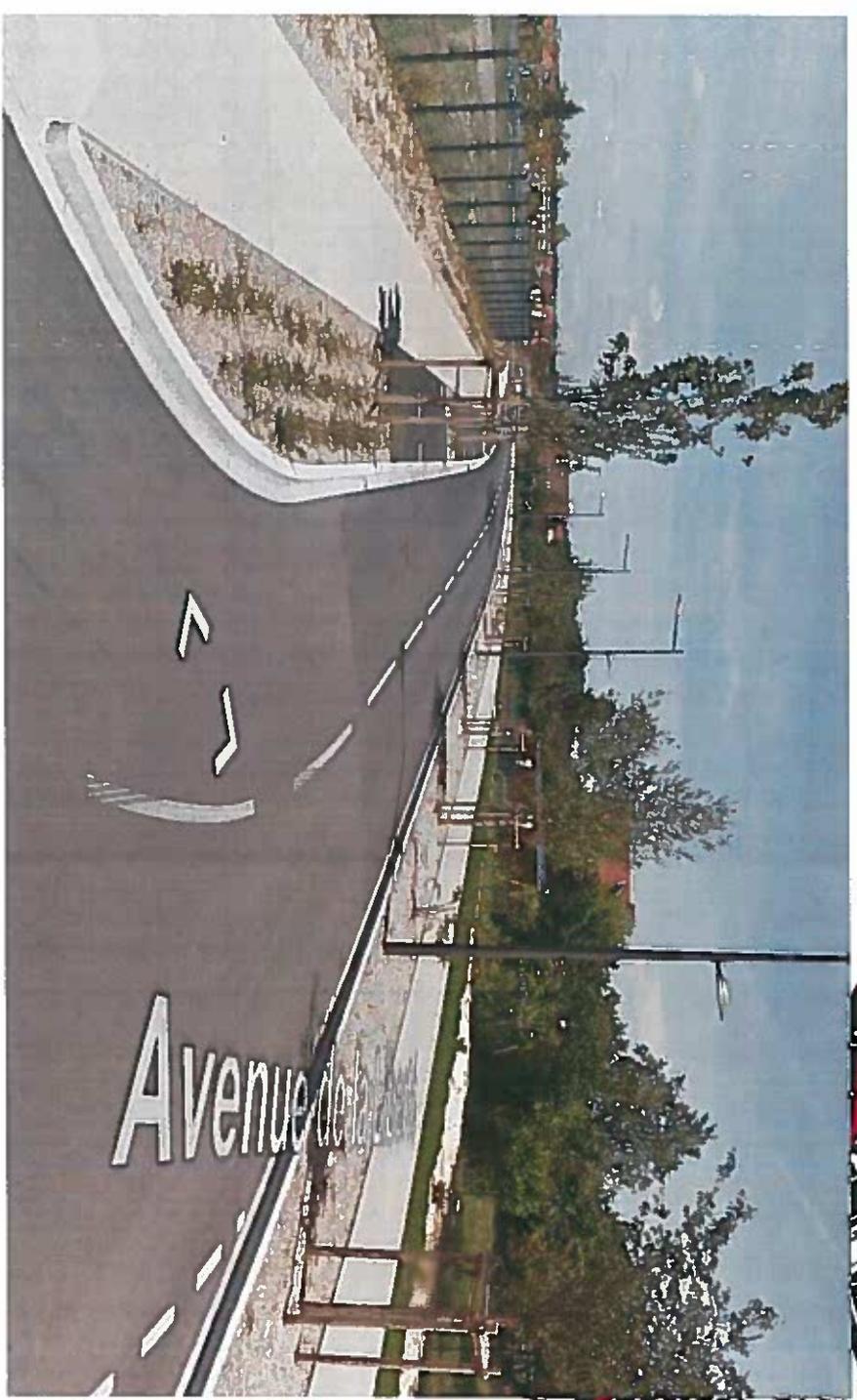
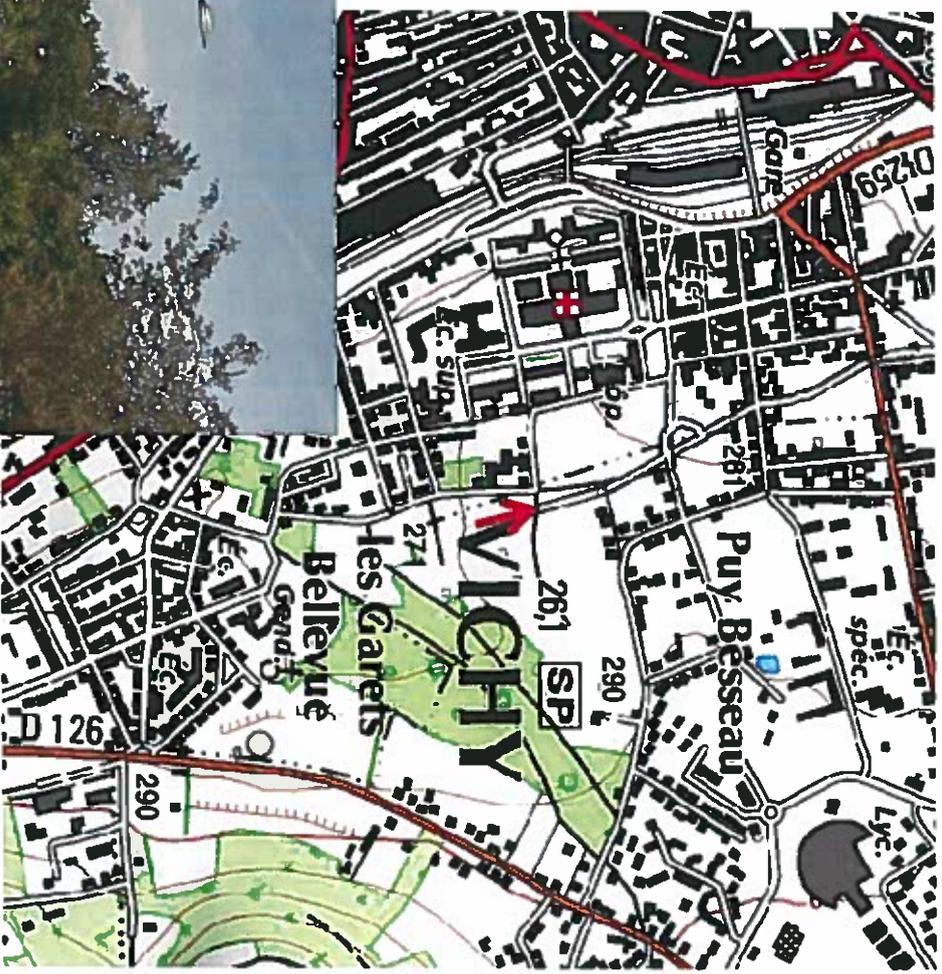
Communauté d'Agglomération

Déviation de la rue des Iris à Vichy

## Annexe n°3

à la demande d'examen au cas par cas préalable à la  
réalisation d'une étude d'impact

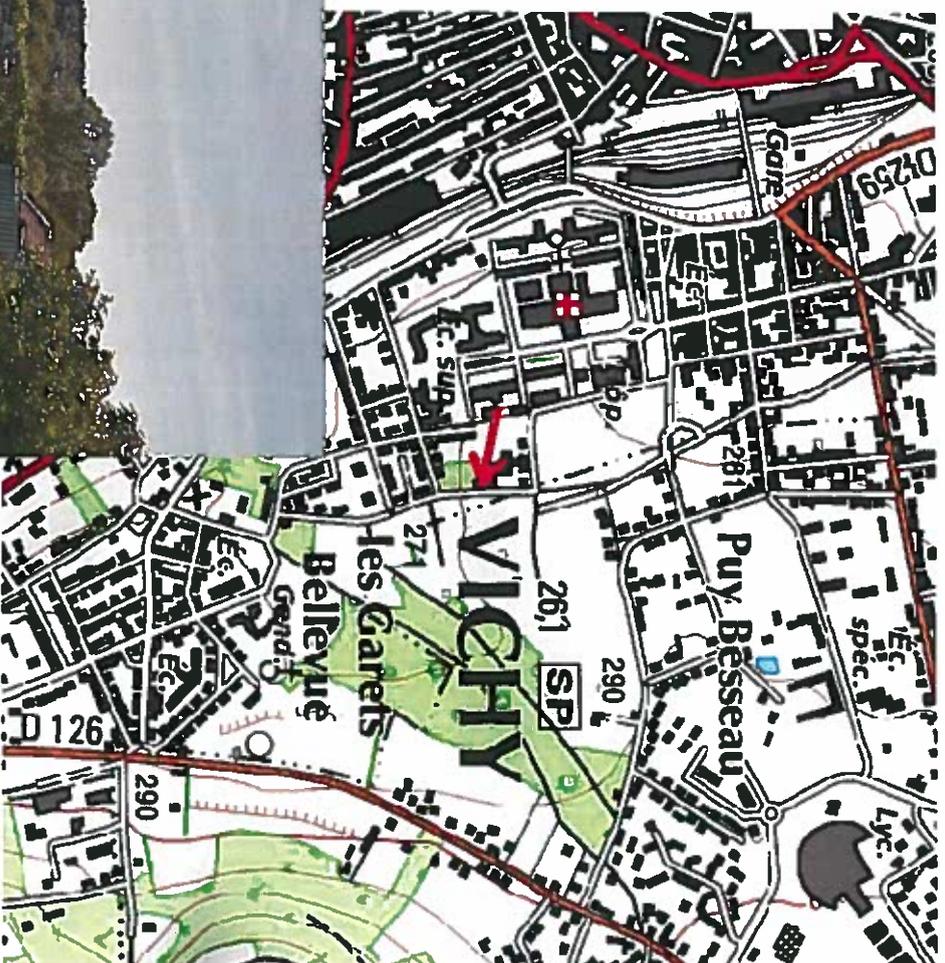
# Photographies de la zone d'implantation (1/6)



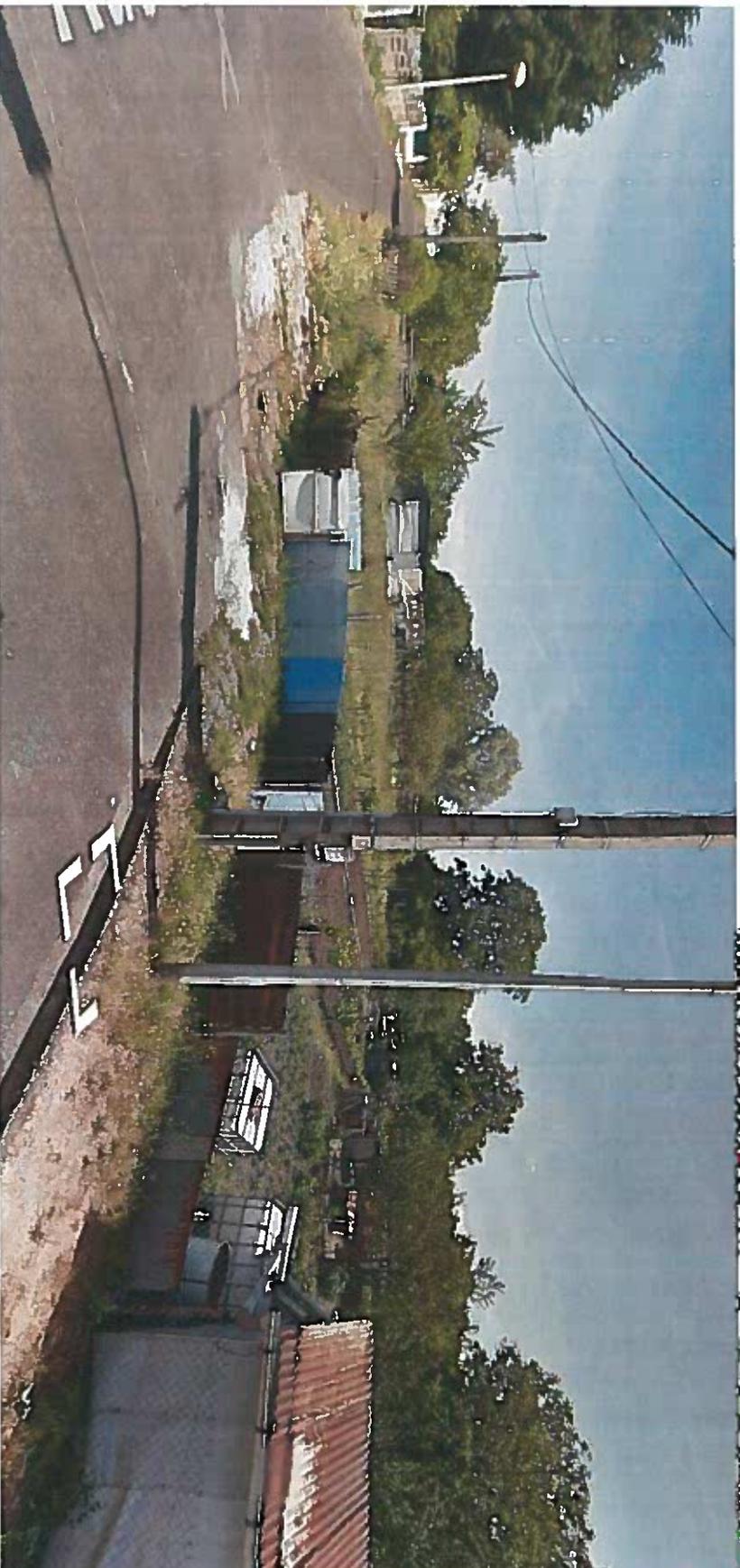
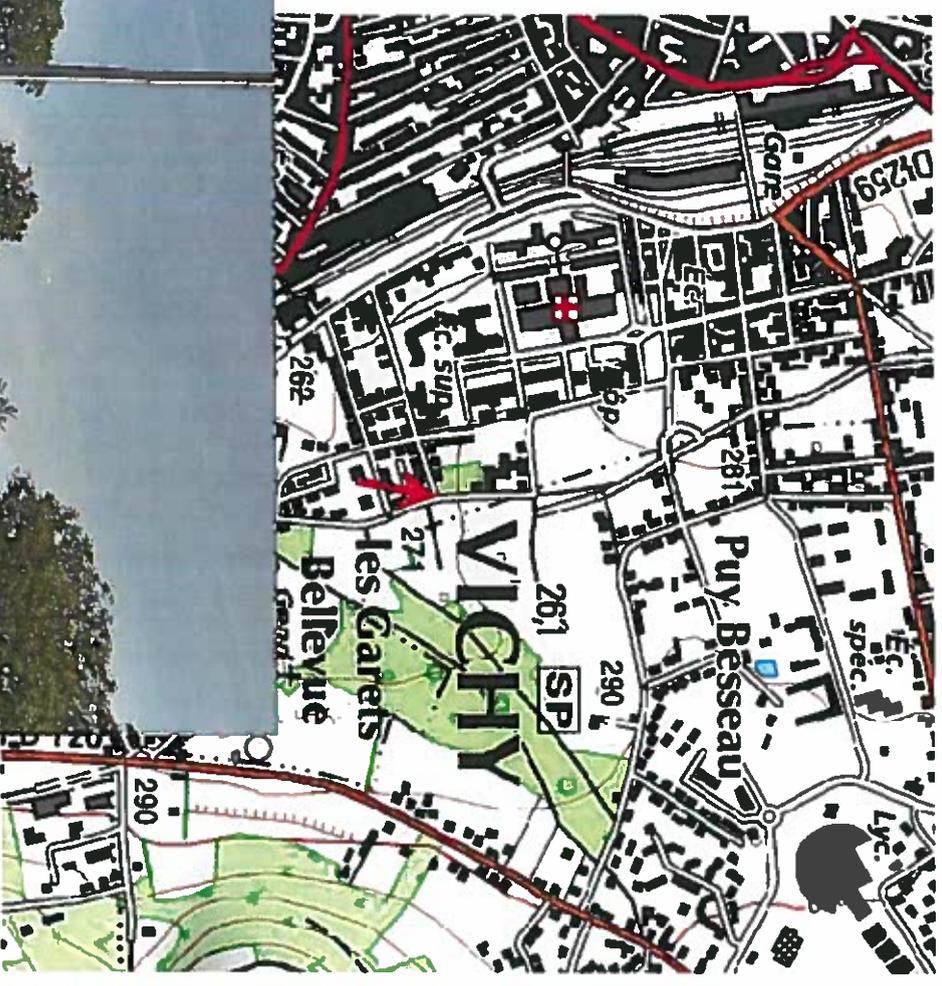
## Photographies de la zone d'implantation (2/6)



# Photographies de la zone d'implantation (3/6)



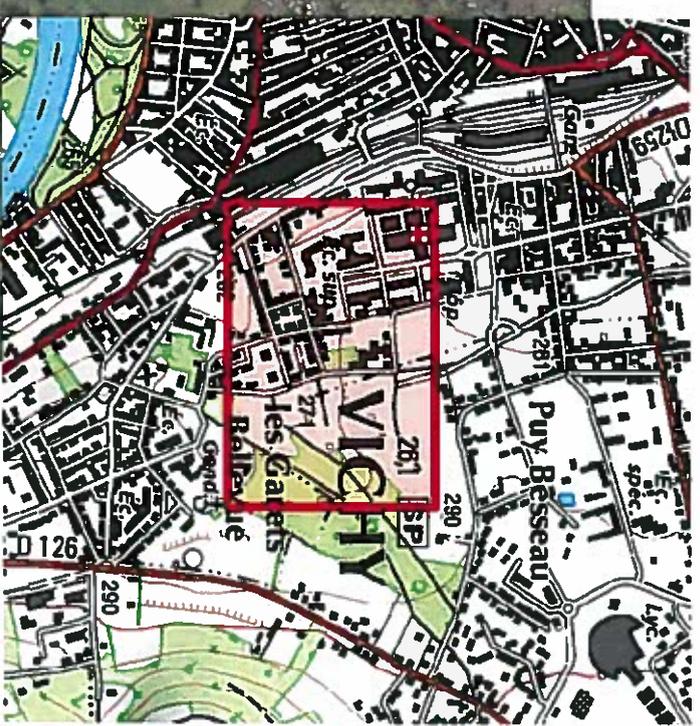
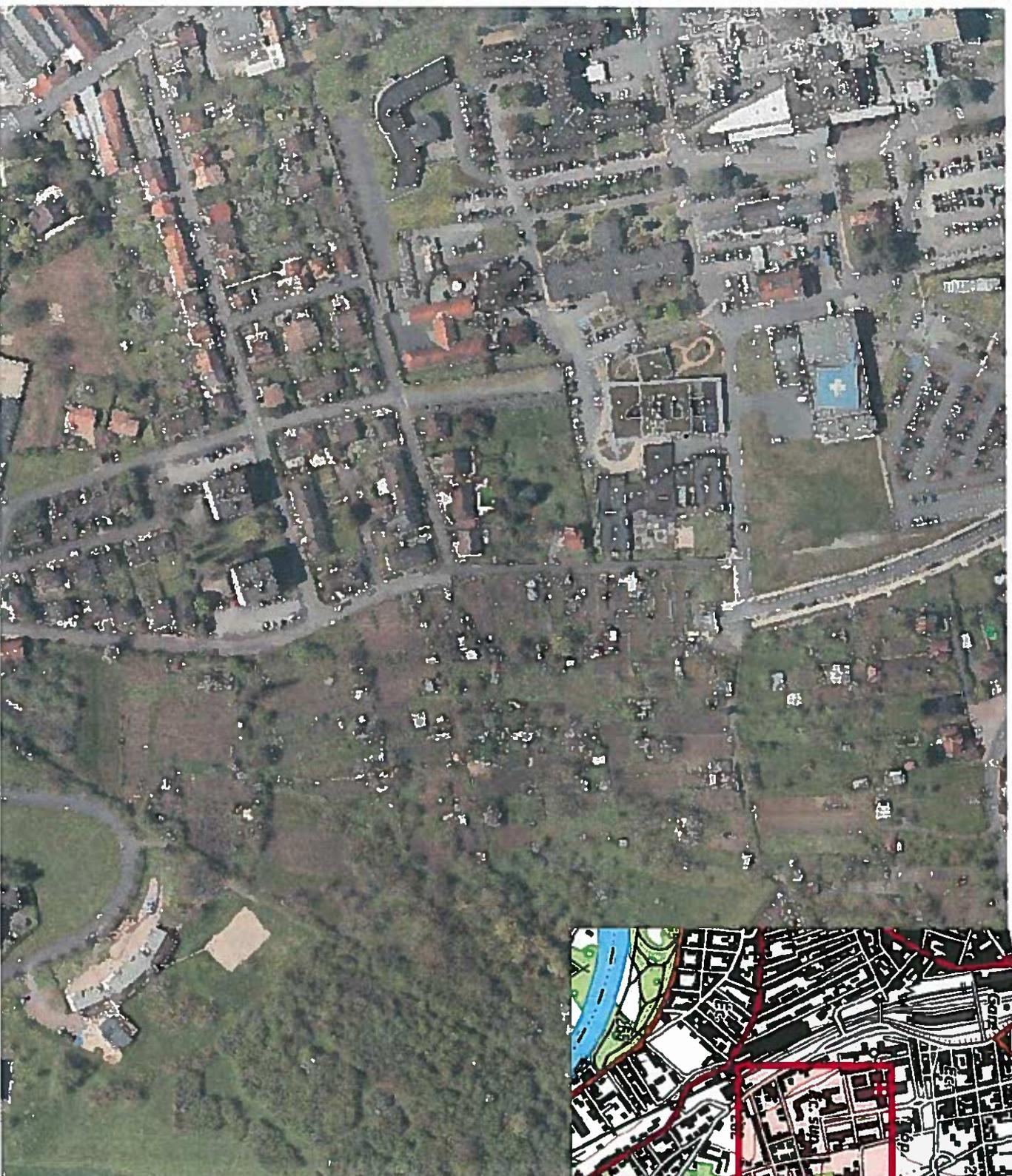
## Photographies de la zone d'implantation (4/6)



# Photographies de la zone d'implantation (5/6)



Vue aérienne de la zone d'implantation (6/6)



# Vichy **Communauté**

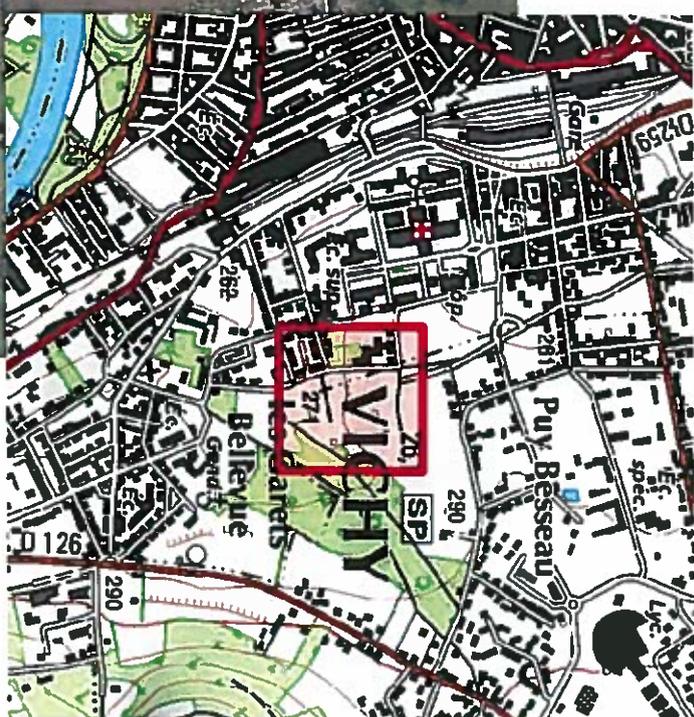
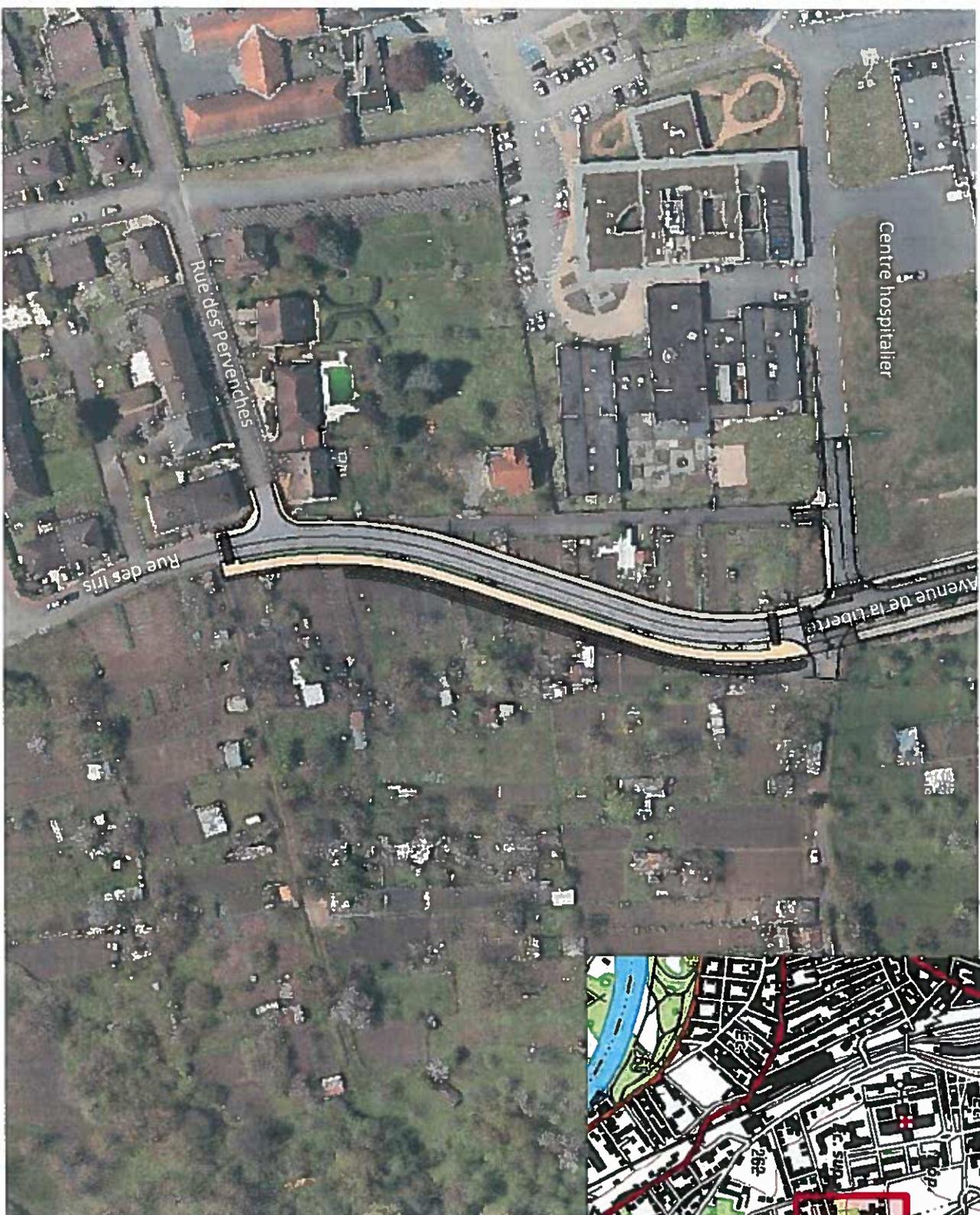
Communauté d'Agglomération

Déviation de la rue des Iris à Vichy

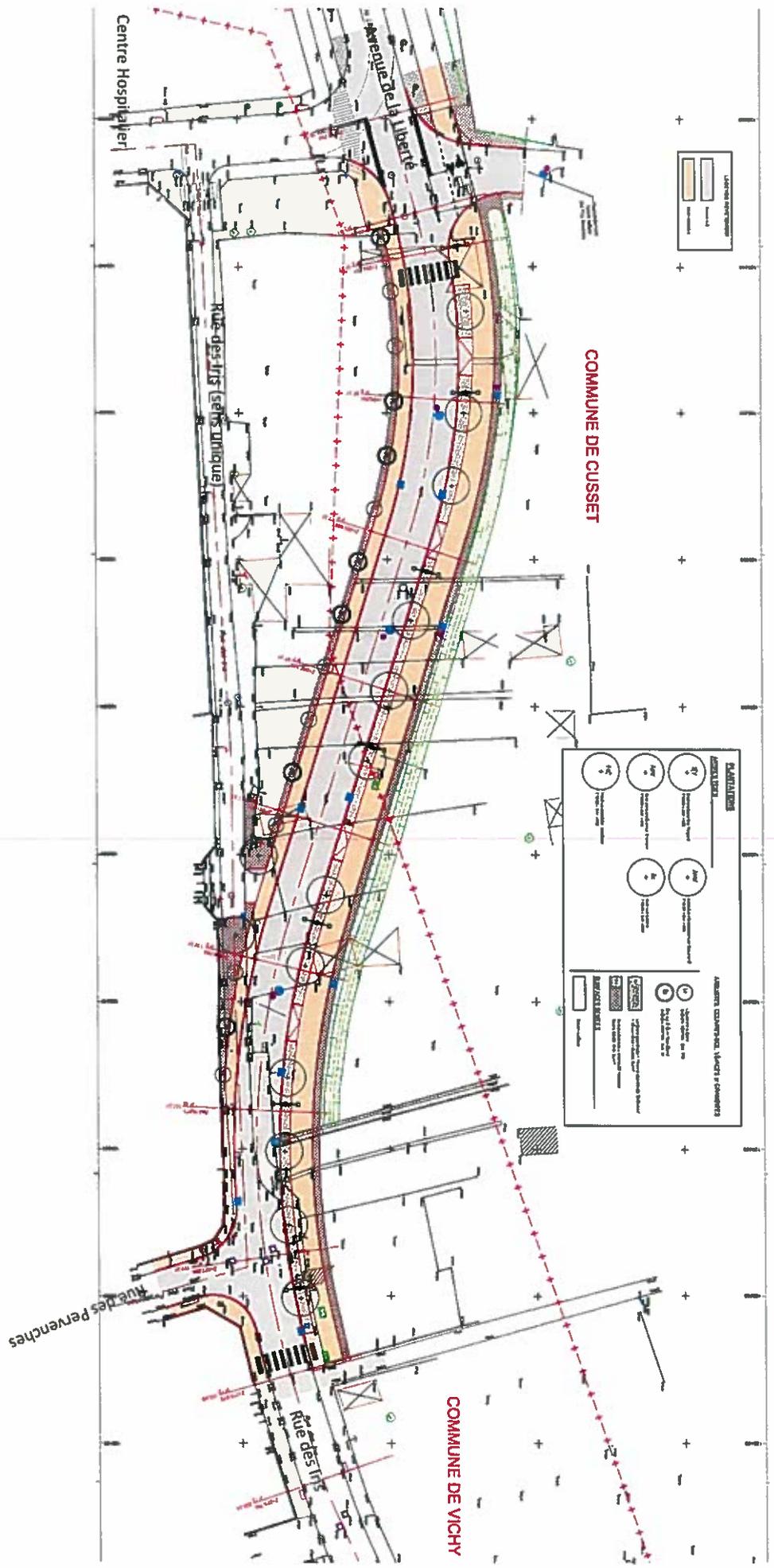
**Annexe n°4**

à la demande d'examen au cas par cas préalable à la  
réalisation d'une étude d'impact

# Vue aérienne du projet



# Plans du projet



11-5-17